

# Compte-rendu du Conseil Municipal de Montceaux l'Etoile

## Séance du 10 décembre 2020

### COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

- Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2020.

### VOIRIE ET RESEAUX

- Adressage : Le Conseil sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre de l'appel à projets 2021 pour l'adressage (dénomination des rues et numérotation des habitations) à hauteur de 20 % du montant HT du projet qui est estimé à 15 260,10 € HT.
- Mail contigu à la place de l'église : L'Architecte des Bâtiments de France ayant émis un avis favorable au projet de réfection du mail contigu à la place de l'église, une déclaration préalable a été déposée auprès de la DDT qui l'a acceptée. Les travaux pourront donc débuter en 2021.

### MATERIEL

- Contrat de maintenance : Le Conseil autorise le Maire à signer le nouveau contrat de maintenance des logiciels avec la société BERGER LEVRAULT.

### PERSONNEL

- Augmentation du temps de travail du poste d'adjoint technique : Le Comité Technique ayant émis un avis favorable, le Conseil modifie le temps de travail du poste d'adjoint technique en charge de l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le porte à 22 heures hebdomadaires.

### ASSAINISSEMENT

- Redevance assainissement 2021 : Le Conseil maintient pour 2021 les montants de la redevance d'assainissement collectif au même prix qu'en 2020.
- Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais : Le conseil prend connaissance du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service eau potable 2020 du Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais.

### AFFAIRES SCOLAIRES

- SIVOS du RPI : Le Conseil est informé que le SIVOS du RPI a dû augmenter de 110 € par enfant la contribution des communes aux dépenses de fonctionnement, du fait du recrutement de personnel supplémentaire pour faire face aux arrêts maladie et aux mesures sanitaires.
- Qualité de l'air dans les locaux : Le bureau d'étude APAVE est venu contrôler la qualité de l'air dans les locaux scolaires. Il faudra principalement veiller à privilégier des produits de construction étiquetés A+ lors des travaux à venir et utiliser des produits de nettoyage de qualité écologique.

### INTERCOMMUNALITE

- Modification des statuts de la Communauté de Communes de Marcigny : Le 17 décembre 2019, le Conseil communautaire a approuvé le principe d'un portage communautaire du projet de maison de santé pluridisciplinaire à Marcigny. Afin que la Communauté de Communes puisse continuer de travailler sur ce dossier, le Conseil communautaire a décidé par délibération du 02 novembre 2020 d'intégrer officiellement cette compétence dans ses statuts. La compétence est rédigée ainsi : « Santé : étude, création et gestion de la maison pluridisciplinaire de santé située à Marcigny ». De plus, le Conseil communautaire a décidé de réécrire les statuts de la Communauté de communes, pour prendre en compte les nouvelles dénominations des compétences et mettre à jour certaines dispositions statutaires au regard des évolutions réglementaires survenues depuis leur rédaction d'origine datant de 1993.

La prise de compétence et la modification de statuts par le conseil communautaire devant maintenant être approuvées par les conseils municipaux des 12 communes, dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération communautaire, le Maire invite le Conseil à se prononcer. Le Conseil, après avoir pris connaissance de la nouvelle rédaction des statuts, les approuve à l'unanimité.

- PLUi : La commission communale doit se réunir pour contrôler les premiers éléments transmis par le bureau d'étude, dresser la liste des habitations vacantes et repérer le patrimoine indéniable ainsi que les éléments de petit patrimoine.

### QUESTIONS DIVERSES

- Container supplémentaire au lieu-dit Conde : Le nombre d'habitants au quartier de Conde ayant augmenté, le container pour la collecte des ordures ménagères n'est plus suffisant. Un container supplémentaire a été demandé à la Communauté de Commune et sera prochainement installé.